

Le Portail

#226
Automne
2024

Magazine municipal de Villeneuve-lès-Maguelone



L'ÉCOLE DU FUTUR SERA NATURE

Pages 6 & 7



Monique Avinens, qui a œuvré pendant plus de 50 ans au comité des fêtes, nous a quittés le 08 septembre dernier.

Le portail lui rend hommage. P.19

VILLENEUVE
LÈS-MAGUELONE





SERVICES MUNICIPAUX

ACCUEIL MAIRIE

Place Porte Saint-Laurent BP15
34751 Villeneuve-lès-Maguelone CEDEX
04 67 69 75 75

Services administratifs :

- du lundi au vendredi
8h30/12h - 14h/17h30
- le mercredi, l'accueil est ouvert jusqu'à
19h, sur rendez-vous uniquement (pour
l'état civil et l'urbanisme)

CCAS

Maison de la Solidarité
101, boulevard des Écoles
04 67 69 04 04

PETITE ENFANCE

Crèche A petits pas
1, rue de l'Orée du Littoral
04 67 69 94 95

CENTRE CULTUREL

BÉRENGER DE FRÉDOL

235, boulevard des Moures
04 67 69 58 00
Du lundi au vendredi :
8h30/12h30 - 14h/17h30
Billetterie : le mercredi et le vendredi
matin

PÔLE FAMILLE

2, place des Héros
Scolaire et périscolaire : 04 67 69 75 95
Extrascolaire : 04 67 69 75 70
Païement/comptabilité : 04 67 69 75 87
Lundi : 8h30-12h / 14h-17h30
Jeudi : 8h30-12h / 14h-17h30
Et sur rendez-vous au 04 67 69 75 95

POLICE MUNICIPALE

Rue des Cyclamens
04 67 69 75 72

RELAIS PETITE ENFANCE

04 67 69 04 05

SERVICE VIE ASSOCIATIVE

Maison des associations
8, rue des Colibris
04 67 69 75 94
• Du lundi au vendredi : 9h/12h - 14h/22h

SERVICE URBANISME

04 67 69 75 85
Sur rendez-vous, le mercredi
8h30/12h - 14h/19h
Permanence téléphonique :
lundi, mercredi et vendredi.

HORAIRES SERVICES PLAGE DU PILOU (PLAGE OUEST)

PARKING (gratuit)

PASSERELLE (gratuite)

- Jusqu'au 31 octobre :
- Du lundi au vendredi : 11h/17h30
 - Le week-end : 10h/17h30

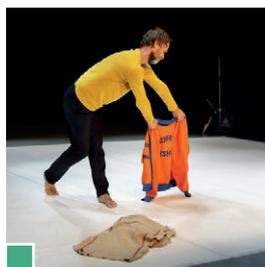
Du 1^{er} novembre au 31 mars :

- Du lundi au vendredi : 11h/17h
- Le week-end, ainsi que le 1^{er} et
le 11 novembre : 10h/17h

Attention ! Service non assuré le 25
décembre et le 1^{er} janvier.

Au fil des pages

- 4 ■ Retour en images
- 6 ■ Travaux
- 8 ■ Finances
- 10 ■ Quoi de neuf ?
- 14 ■ Vivre ensemble
- 15 ■ Grand projet
- 16 ■ Villeneuve éco-responsable
- 17 ■ Sortir à Villeneuve
- 19 ■ Hommage
- 20 ■ Zoom sur les associations
- 22 ■ Patrimoine
- 24 ■ À voir, à faire
- 27 ■ Tribunes de l'opposition



Le Portail,
magazine municipal de
Villeneuve-lès-Maguelone
est une publication bimestrielle
de la mairie de
Villeneuve-lès-Maguelone.

Rédaction : Direction de la
communication
Directrice de publication :
Véronique Négret
Crédits photos : © Services
communication, événementiel, Envato
elements et Adobe Stock, sauf mention

Création originale : Brandie
Mise en page et impression :
LPJ Hippocampe
ISSN 1274-59-60
Dépôt légal à parution

- ÉDITO -



Signature de la convention avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP)

Chères villeneuvoises,
chers villeneuvois,

Après les travaux de rénovation du théâtre municipal, ceux des courts de tennis, la réhabilitation des terrains de football, la création de deux aires de stationnement aux abords du centre-ville, ou encore la réfection des anciens ateliers techniques municipaux et sans compter les nombreux petits travaux dans les locaux associatifs et autres équipements municipaux que nous menons progressivement, **nous venons d'inaugurer la première tranche des travaux de rénovation de l'école Jean-Jacques Rousseau.**

C'était une grande émotion pour nous de voir le sourire des enfants à la dernière rentrée mais aussi celui des parents qui découvraient une partie du nouveau visage de leur école. Ce chantier n'est pour autant pas terminé. Durant cette nouvelle année scolaire les travaux vont concerner la partie basse de l'école puis la désimperméabilisation de la cour de récréation et sa végétalisation.

Cette grande réparation de notre commune, qui a tant besoin de

s'embellir, ne s'arrêtera pas là. Nous espérons pouvoir **lancer prochainement le projet phare de notre mandat, celui de la réhabilitation de la place de l'église.** Ce sera la première phase du déploiement de notre projet urbain (consultable sur le site de la mairie) qui, au fur à mesure de son déploiement, embellira notre ville. Des sondages de fouilles archéologiques sur la place ont déjà été effectués et au moment où j'écris cet édit, nous sommes dans l'attente du feu vert du Service Régional d'Archéologie d'Occitanie, pour pouvoir envisager un démarrage des travaux début 2025 (voir page 15). Cela me permet de partager avec vous les contraintes réglementaires et administratives qui peuvent peser sur le pouvoir de décision des élus municipaux, ralentissant ainsi leur action et l'inscrivant dans le temps long.

Au total, ce sont **10 millions d'euros que nous avons déjà investis pour Villeneuve.** Toute cette politique d'investissement dynamique est le fruit d'une gestion rigoureuse de notre budget. Celle-ci nous a permis de financer sur nos fonds propres la plupart des investisse-

ments et de recourir à l'emprunt avec maîtrise. Par ailleurs nous sommes très attentifs à la qualité des investissements que nous réalisons. Nous faisons des investissements intelligents qui vont venir réduire les coûts de fonctionnement, par exemple des stades moins consommateurs en eau ou encore une école moins énergivore. Cet argent public qui sera économisé nous pourrions l'orienter pour renforcer la qualité des services publics municipaux.

En conclusion, chères villeneuvoises, chers villeneuvois, vous pouvez compter sur notre détermination à agir pour l'intérêt général et pour notre ville.

Véronique Négret

Maire de
Villeneuve-lès-Maguelone
Vice-présidente de Montpellier
Méditerranée Métropole

Fête locale

Du 10 au 14 juillet

Petits et grands ont profité des nombreuses animations proposées durant les 5 jours de la Fête locale !



Abrivado avec la jeunesse Villeneuveise



Distribution des lampions par Madame le Maire

Fête de la mer

Vendredi 2 et samedi 3 août



Plus de 2 000 personnes sont venues profiter de ce chaleureux moment de partage estival

Le traditionnel voyage offert aux diplômés de la Commune

a permis aux jeunes villeneuvois de découvrir Calafell en Espagne.

Du 22 au 25 août



Les jeunes villeneuvois encadrés par les animateurs du service jeunesse et les élus délégués aux affaires scolaires, au sport et à la jeunesse

Retour en images

Forum des associations

Samedi 31 août

Près de 60 associations Villeneuvoises étaient réunies pour présenter leurs activités !



Voyage à Praz-sur-Arly en Haute-Savoie,

organisé par le CCAS dans le cadre du programme Seniors en Vacances.

Du 31 août au 7 septembre



Palabrasives

Du 13 au 28 septembre



Soirée d'ouverture du festival sous le signe de la joie, de la connaissance et de la musique !

Lancement de la saison du théâtre municipal

Le 20 septembre aux anciens ateliers municipaux



Un avant-goût des spectacles à découvrir au théâtre municipal J. Savary

École Maternelle Jean-Jacques Rousseau, l'école du futur sera nature !

Après une année de travaux, les petites sections scolarisées à Jean-Jacques Rousseau ont pris possession de leurs toutes nouvelles classes en septembre.



La première tranche des travaux est maintenant achevée. Le bois apporte de la douceur, la température est douce été comme hiver, le bruit est amorti par des matériaux soigneusement choisis, les espaces

communs ont été pensés et réaménagés pour le confort de tous.

Pour les plus grands, il faudra encore patienter jusqu'à la prochaine rentrée scolaire. En attendant, les

travaux se poursuivent à un rythme soutenu pour une livraison en juin de l'ensemble du bâtiment et des extérieurs : en septembre.

Parents et enfants ont pu visiter les lieux, juste avant la rentrée de septembre

2 visites ont été organisées à la fin du mois d'août pour que les professionnels, les enfants et les parents se familiarisent avec l'école reconfigurée pour entamer la seconde tranche des travaux.



Une réalisation soutenue par nos partenaires

État (fond vert) : 489 295,93 €
 Agence de l'eau : 235 571 €
 Montpellier 3M : 200 000 €
 Département : 130 000 €



Ce qui a été fait et ce qu'il reste à faire

FAIT

Agrandissement des dortoirs, du couloir et de la partie administration

FAIT

Isolation et étanchéité de la toiture, renforcement des charpentes

FAIT

Agrandissement du préau d'entrée pour un accueil plus convivial

FAIT

Pose de panneaux photovoltaïques

FAIT

Agrandissement et isolation phonique et thermique de la toiture du restaurant scolaire

EN COURS

Création d'une seconde salle de motricité de 180m² et d'une nouvelle salle de classe

EN COURS

Ajout de sanitaires avec douches

EN COURS

Isolation et étanchéité de la toiture

FAIT

Isolation phonique et thermique des classes pour un meilleur confort d'apprentissage

FAIT

Des salles de classes plus belles, plus fonctionnelles et plus confortables

De septembre 2023 à juin 2024

Des structures provisoires légères et confortables ont été installées dans la cour pour les classes en transition (salles de classe et sanitaires)

FAIT

Création de terrasses en bois et de pergolas pour limiter le soleil direct dans les classes

EN COURS

Réfection complète des salles de classe (insonorisation et confort thermique)

À VENIR (ÉTÉ 2025)

Réfection totale de la cour : désimperméabilisation et végétalisation

Image aérienne du groupe scolaire avant travaux

© Google Earth

Retrouvez le reportage photo des travaux sur villeneuvelesmagelone.fr

Finances de la Ville : une dette maîtrisée

Le budget communal se divise en deux grandes parties. La partie fonctionnement (environ 11 millions d'euros en 2023) permet de gérer le quotidien de la collectivité comme par exemple le salaire des agents ou encore les factures d'énergie. Et la partie investissement (environ 7 millions d'euros en 2023), permet de faire évoluer le patrimoine communal à l'instar de la rénovation de l'école Jean-Jacques Rousseau, du théâtre, des terrains de foot, etc.

COMMENT SONT FINANCÉS LES INVESTISSEMENTS ?

Les investissements d'une année sont financés par des fonds propres et des fonds empruntés. Les fonds propres ont diverses origines, ils sont principalement constitués :

- **Des excédents de fonctionnement.** Ces excédents sont la différence entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement. Quand on dépense moins que ce que nous avons, cela constitue l'excédent.
- **Des subventions et la récupération de la TVA.** Les premières sont les financements que nous recevons de nos partenaires. (Par exemple pour la rénovation de

l'école Rousseau et du stade de foot nous avons obtenu plus d'un million et demi d'euros de subventions !).

Concernant le fond de récupération de la TVA, la commune récupère la TVA sur les investissements réalisés dans le passé.

Lorsque les fonds propres ne suffisent pas à financer nos investissements, la municipalité doit recourir à l'emprunt.

La dette communale représente l'ensemble des emprunts contractés par la commune qui sont en cours de remboursement. **C'est cette dette que nous décryptons pour vous dans ce numéro du portail.**



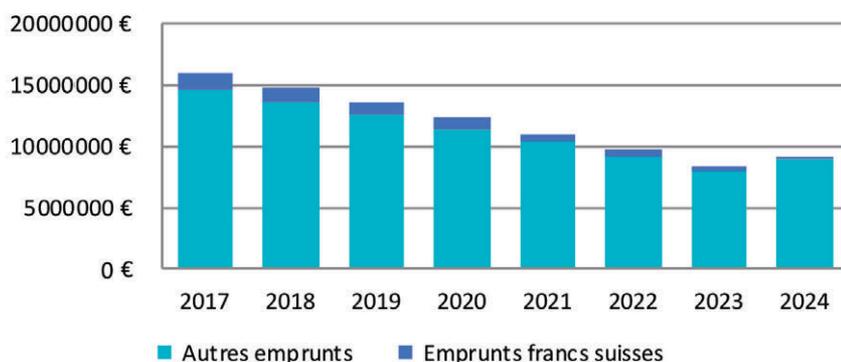
728€ par habitant

La dette représente **728€/habitant, contre 816€ pour la moyenne des communes de notre strate. Donc notre dette est maîtrisée. Le ratio de capacité de désendettement est de 3 ans 8 mois**

COMMENT ÉVOLUE NOTRE DETTE ?

Emprunts

(capital restant dû au 1^{er} janvier)



> Ce graphique montre que :

- Le désendettement se poursuit entre 2020 et 2023, soit après le début de notre mandat.
- Le montant de la dette augmente de 480 000 € entre 2023 et 2024. Cette somme représente la différence entre les remboursements effectués et un nouvel emprunt, d'un montant de 1 750 000 euros contracté en fin d'année 2023.



Travaux de l'école Jean-Jacques Rousseau

OÙ EN SOMMES-NOUS PAR RAPPORT AUX EMPRUNTS TOXIQUES ?

• **En 2016** la mairie a procédé au remboursement de trois emprunts litigieux contractés au début des années deux mille auprès de la banque Dexia, ce sont eux que l'on appelle « emprunts toxiques ». Pour financer ce remboursement, il a fallu réaliser un nouvel emprunt de 7 720 372 €. Ce montant comprend le rachat du capital restant dû des prêts en cours et la pénalité de sortie qui s'est élevée à 4 100 000€. L'État a pris en charge 74% de cette pénalité de sortie, sous la forme d'un versement annuel de 233 233 € par an pendant treize ans. Cet emprunt pèsera sur notre budget jusqu'en 2029.

• **En 2020**, alors que les taux étaient extrêmement bas, la commune a racheté un de ses emprunts à risque d'un montant de 1 582 633,44 €. Avec ce rachat, l'objectif de l'équipe municipale était de limiter l'incertitude et de baisser nos charges d'intérêt. Nous avons bénéficié d'un taux de 0.15%.

• Sur les trois emprunts contractés en francs suisses avant notre arrivée, il en reste encore un qui arrive à échéance en 2026. Il nous faut changer de monnaie pour régler les remboursements, et les frais de change coûtent cher (85 000 € en 2023).

Ce qui différencie un emprunt toxique d'un emprunt à risque c'est le niveau de la volatilité des taux variables. Les emprunts toxiques sont indexés sur des valeurs qui peuvent faire monter les taux jusqu'à 40% ou plus ! La volatilité des taux des emprunts à risque est moindre.



“ La ville a besoin d'un plan d'investissement important pour améliorer notre cadre de vie. Notre gestion rigoureuse du budget nous permet de recourir à l'emprunt pour réaliser ces investissements, tout en maintenant une trajectoire saine pour les finances de la ville.

Corinne Poujol,
Adjointe déléguée aux finances.

Thierry Bec,
Conseiller municipal, délégué à la préparation budgétaire.

INVESTIR POUR CRÉER LES CONDITIONS DU LIEN ENTRE LES VILLENEUVOIS ET PRÉPARER L'AVENIR DE LA VILLE

Pourquoi avons-nous emprunté en 2023 ?

Un nouvel emprunt était nécessaire pour financer les projets portés par l'équipe municipale en place, avec entre autres, les stades de foot et la rénovation de l'école maternelle JJ Rousseau.

Ce dernier court sur 20 ans et il a été contracté avec la Banque des Territoires. Son taux est indexé sur le livret A +0.40%, (3.4% actuellement). Choix de sécurité et de stabilité dans un contexte d'incerti-

tude sur le niveau de l'inflation et donc de volatilité des taux d'intérêt.



Le stade de foot inauguré en 2023

Brèves

Prochain conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 2 décembre à 18h au centre culturel, salle Sophie Desmarests. Les séances sont ouvertes au public, vous pouvez également suivre la séance depuis chez vous en direct depuis la page Facebook de la Ville.



Pour visionner les derniers conseils municipaux, rendez-vous sur notre page Youtube.



Changement de tarification pour la location du Prat du Castel

La Ville propose à la location plusieurs salles et terrains pour les associations et les particuliers.

Pour la saison prochaine, la location du terrain du Prat du Castel sera de 345 € par jour, du lundi au vendredi et de 450 € pour deux jours, samedi et dimanche (tarifs applicables depuis le 01/10/24).

Pour toute demande de réservation, vous pouvez remplir le formulaire sur villeneuvelesmaguelone.fr ou vous adresser au service Vie associative : 04 67 69 75 94 – associations@villeneuvelesmaguelone.fr.

Le site internet de la ville fait peau neuve

Le site internet de la ville a été retravaillé pendant l'été pour offrir une meilleure navigation et plus de services aux villeneuvois.



Aujourd'hui, la majorité des consultations se fait sur un mobile. Le site de la ville, développé il y a près de 10 ans, n'était plus adapté à ces nouveaux usages. Il était donc temps de procéder à un lifting pour le rendre plus attractif, plus facile à utiliser. Tourné résolument vers l'info des Villeneuvois, voici, entre autres, quelques fonctionnalités nouvelles :

En 1 clic : en page d'accueil, vous pouvez accéder directement aux pages les plus consultées.

Ça pourrait vous intéresser : en bas de page, nous vous proposons, en complément, un autre article, événement, actu sur le même sujet que celui que vous êtes en train de consulter.

Agenda : relooké, vous pouvez, au gré de vos envies, filtrer les propositions géolocalisées par lieu, thème, date...

Moteur de recherche : plus puissant, il vous permettra de trouver les infos plus facilement.

Réseaux sociaux : accéder directement aux différents réseaux sociaux de la Ville.

Spécial associations : dorénavant les associations peuvent demander la valorisation de leurs

événements directement sur le site de la Ville. Il suffit de remplir le formulaire.



Restons en contact grâce à la newsletter de la Ville et du Théâtre vous restez informés des dernières nouvelles. Et bien entendu, vous pouvez vous désinscrire à tout moment.

Dans quelques semaines...

Ce sera au tour de l'application d'être mise à jour dans le même souci de mieux informer les Villeneuvois.

De l'art pour sensibiliser à la préservation des milieux naturels et de la ressource en eau !

La Ville est fortement attachée à ses artistes et à la valorisation de leurs talents. Aussi lorsque la Régie des Eaux de Montpellier a souhaité embellir le château d'eau, l'évidence est tombée, il fallait un Villeneuvois !

C'est l'Artiste OUPS (Jérémy Garcia), street-artiste villeneuvois connu pour ses œuvres et ses fresques qui a été retenu.

En effet, la Régie des Eaux de Montpellier 3M porte des projets d'embellissement de ses ouvrages tels que réservoirs, postes de relevage et châteaux d'eau, autour de thématiques favorisant les changements d'habitudes face à l'environnement et naturellement, la réserve en eau.

Au-delà de la réalisation de l'œuvre, Oups a animé des ateliers auprès de diverses structures de la Ville et de la Métropole (écoles, centres de loisirs, E.H.P.A.D.). Dans ce cadre, les réalisations de l'artiste s'accompagnent d'un engagement aux arts plastiques et artistiques.

Ce projet (visuel de gobies et de muges) sensibilise de façon originale et innovante, aux enjeux des milieux naturels, des étangs et de la mer.

Pour ceux qui veulent s'arrêter quelques instants pour déchiffrer les « éléments » qui composent l'œuvre ils trouveront notamment une barque de pêcheur, bien sûr les bâtiments emblématiques de Villeneuve-lès-Maguelone tels que la mairie, l'église et la cathédrale mais aussi les salins ou encore l'ancien puits qui fut dans les temps

anciens le seul point d'accès à l'eau pour les habitants pour rappeler que l'eau est un bien rare et précieux.

Coût de l'opération 20 000 euros financés à 100% par la Régie des Eaux de Montpellier.



Jouez à décrypter l'œuvre de OUPS et retrouvez toutes les explications sur le site internet de la Ville.

Nos cantines éco-exemplaires

Depuis la rentrée 2024, les élèves en classes élémentaires doivent apporter leur propre serviette en tissu.

Les serviettes en papier ont un impact environnemental considérable : Déforestation, utilisation de produits chimiques, empreinte carbone, pollution de l'eau,... Elles ne sont utilisées qu'une seule fois avant d'être jetées. Comme à Villeneuve-lès-Maguelone, de nombreuses écoles françaises, privilégient les solutions durables pour préserver nos ressources naturelles. Un geste simple qui permettra de réduire une partie des déchets de la cantine.

Le choix des serviettes a des avantages non négligeables. Elles sont réutilisables de nombreuses fois après un passage en machine.

Ce changement, qui se veut aussi pédagogique, permettra d'apprendre des gestes éco-citoyens aux enfants mais aussi de les sensibiliser très tôt au développement durable.



Nouveau sur la commune

Vous venez de créer ou de reprendre un commerce, une entreprise ou d'ouvrir un cabinet à Villeneuve-lès-Maguelone ? Vos coordonnées ont changé ?

Cette rubrique vous est destinée.

Merci de transmettre votre annonce par courriel à communication@villeneuvelesmaguelone.fr.

Ce service est gratuit.



Maxime Chaboy
Conseiller en gestion
de patrimoine



Le villeneuvois Maxime Chaboy est **conseiller en gestion de patrimoine**, associé au groupe Capfinances. Grâce à ses connaissances en économie, finance, fiscalité et droit, il propose un accompagnement sur mesure dans la gestion patrimoniale et l'investissement. Il intervient sur la succession, la préparation de la retraite, la fiscalité, les crédits pour particuliers et les professionnels, ainsi que la délégation d'assurance de prêt et l'enrichissement personnel via les placements financiers. Il reçoit sur rendez-vous à son cabinet et se déplace également à domicile.

Contact : 06 21 40 81 89
m.chaboy-mandataire@capfinances.fr

Chantal Blavo
Coach sportive



Chantal Blavo, **coach sportive** villeneuvoise, titulaire d'un BPJEPS, propose des séances de coaching sportif personnalisées à domicile, en entreprise et en salle de sport, pour aider à se sentir mieux dans son corps.

En parallèle, elle gère également une micro-entreprise événementielle qui vise à promouvoir les talents locaux tels que les créateurs, les modèles amateurs et professionnels, ainsi que les artistes de la région. Cette initiative a pour objectif de mettre en lumière le savoir-faire de chacun et de favoriser l'épanouissement professionnel.

Contact :  [bcreation.events](https://www.instagram.com/bcreation.events)
 [bravofit.coach](https://www.instagram.com/bravofit.coach)
bravo.coachsportif@gmail.com

Laurent Herbin
Maître-nageur



Laurent a créé la structure Aqua forme et Rand'eau Maguelone à travers laquelle il propose depuis septembre du **longe côté ou de l'aqua-rando**, à la plage des Roquilles - Carnon Ouest.

Deux séances hebdomadaires sont au programme, et ce toute l'année : une séance de remise en forme et santé et une séance de fitness.

Il propose aussi des cours particuliers de natation pour les enfants, du perfectionnement pour les adultes, ainsi que de la natation en mer pour les adultes également.

Contact :
06 60 50 73 14
laurent_herbin@msn.com

François Garcia : un entrepreneur villeneuvois à la conquête de l'innovation

Le villeneuvois François Garcia, qui a fréquenté les bancs du collège des salins, est aujourd'hui un entrepreneur de 35 ans passionné de sport. Il s'est fait remarquer lors de sa participation à l'émission « Qui veut être mon associé ? » diffusée en mars 2024 sur M6.

En 2016, François a ouvert son premier centre d'électrostimulation à Castelnau-le-Lez, rapidement suivi d'un second à Montpellier. Le succès a été au rendez-vous, il a donc franchisé son concept et a ouvert dix centres supplémentaires.

François Garcia et son associé historique Vadim Gouty, ont conçu une technologie d'électrostimulation révolutionnaire « Fulgurance » : sans câble, sans scratch, et pilotée par une application. Cette innovation a attiré l'attention de l'incubateur BIC (Business & Innovation Centre) de Montpellier. Leur startup a été soutenue, leur permettant de lever 85 000 € de subventions régionales, en plus des levées de fonds générées par des business angels. François encourage d'ailleurs tous les entrepreneurs à se tourner vers ce type de structure, qu'il considère comme une aide précieuse pour développer des idées innovantes.

Le passage sur M6 a marqué un tournant dans sa carrière, lui permettant d'accéder au marché des particuliers. Son entreprise a également dû s'adapter à l'après Covid, en accélérant la digitalisation des services pour répondre aux nouvelles attentes des consommateurs. Avec son équipe et en collaboration étroite avec ses associés, François a développé de nouvelles solutions numériques et une équipe de coachs sportifs basée sur le modèle économique du marketing de réseau.

L'électrostimulation « Fulgurance » se distingue par sa simplicité et son efficacité, faisant de ce dispositif un atout pour les coachs sportifs, qui sont d'ailleurs nombreux à adopter cette technologie. Les séances sont courtes, seulement 20 minutes, mais suffisamment intenses pour obtenir des résultats rapidement.



Infos et contact :



fulgurance.com
francois.garcia@fulgurance.com

Un message d'encouragement pour la jeunesse :

“ *L'entrepreneuriat n'est pas facile, surtout quand on part de rien. Mais le jeu en vaut la chandelle. Je tiens à encourager les jeunes et toutes les personnes qui souhaitent se lancer. Nous avons tous des rêves, à nous de décider de notre avenir. Il faut être passionné avant tout. **Si je peux conseiller ou aider des jeunes du village, c'est avec plaisir, n'hésitez pas à me contacter !*** ».

François Garcia

BGE (ensemBLE pour aGir et Entreprendre) vous accompagne dans l'entrepreneuriat.

Une permanence est assurée, sur rendez-vous, tous les mercredis, à la Maison de la solidarité (101 boulevard des Écoles). Une consultante de BGE Montpellier vous reçoit et vous propose des conseils adaptés à chaque étape de votre parcours de création ou de développement d'entreprise.

Infos et prise de rendez-vous :
bge.montpellier@creer.fr
04 67 58 48 45

Octobre rose



Le cancer du sein représente plus du tiers de l'ensemble des nouveaux cas de cancer chez la femme (d'après l'Institut national du cancer). Détecté tôt, il est généralement plus facile à traiter avec moins de risques de séquelles, un meilleur résultat thérapeutique et donc une augmentation des chances de guérison.

« Octobre Rose » met l'accent sur le dépistage organisé, avec pour slogan « À partir de 50 ans, faites-vous dépister tous les deux ans : vous vous en remercieriez ».

A cette occasion, la municipalité a mis en place pour la seconde année consécutive, une campagne de sensibilisation et de prévention du cancer du sein. Des rubans roses confectionnés par des associations ville-neuvoises, sont proposés à la vente durant le mois d'Octobre à l'accueil de la MDA, au prix minimum d'un euro. Les fonds récoltés seront reversés à la Ligue contre le cancer.



Vous avez entre 50 et 74 ans ? Vous pouvez vous rendre au Mammobile pour un dépistage gratuit et sans rendez-vous > mammobile.com

Chant, danse et goûter

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville organise un après-midi festif pour célébrer la fin d'année. L'association Vive la Musique vous proposera une animation mêlant chant et danse. Une collation sera offerte aux participants.



Rendez-vous le jeudi 12 décembre à 14h30 au Centre Culturel Bérenger de Fré dol (salle Sophie Desmarests). Entrée gratuite !

Pierre Margottin, portrait d'un amoureux du bois

Les enfants scolarisés à Françoise Dolto passent tous les jours devant l'œuvre de Pierre Margottin, sans connaître l'histoire de cet arbre en bois, qui un jour de juillet 2022, a poussé miraculeusement au milieu de l'école. La ville remercie aujourd'hui l'artiste pour ce don.

Villeneuvois depuis une quinzaine d'année, ce retraité de la sécurité sociale a un parcours atypique qui démarre dans la couture auprès de la prestigieuse famille Castelbajac pour ensuite bifurquer vers la caisse d'assurance maladie. Loin des trépidations de sa vie professionnelle, une passion le guide pendant toutes ces années : le travail du bois. Passion qui l'a conduit à acheter une menuiserie quand il était en région parisienne, son coin de paradis pendant des années. Encore aujourd'hui, il s'adonne avec bonheur à la récup, au détournement et au lamellé-collé.

Monsieur Margottin a conçu l'arbre de l'école Françoise Dolto, en collant un à un des morceaux de bois soigneusement collectés, séchés, assemblés et poncés pour en faire une œuvre poétique et durable.

Celle-ci veille à présent sur les petits écoliers et se pare de décorations au rythme des saisons.



Place de l'église : quid des fouilles archéo préventives ?

Entre le 10 juin et le 8 juillet dernier, l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) a réalisé des diagnostics archéologiques sur la place de l'église. Ces observations réalisées sur prescription de la DRAC- Service régional de l'archéologie Occitanie visent à détecter la présence de vestiges afin de prescrire, ou non, des fouilles avant la réalisation des travaux inscrits dans le grand projet urbain de la Ville. Aujourd'hui, les zones de sondages sont rebouchées et l'Inrap rendra son rapport au mois d'octobre.

Il y a 2 hypothèses :

→ Si les sondages n'ont rien révélé de majeur,

alors les réserves seront levées par le Préfet de région. Les travaux d'aménagement de la place pourront démarrer.

→ si le diagnostic révèle des vestiges archéologiques et qu'ils sont susceptibles d'être impactés par les futurs aménagements, une étude complémentaire pourra être demandée par le Service régional de l'archéologie. Il s'agira d'une opération de fouille, qui permettra de documenter les vestiges avant leur éventuelle destruction par les travaux d'aménagements de la place.

Verdict à l'automne.



Photos prises en juin 2024 - Fouilles Inrap place de l'église

Des bornes de recharge pour vos véhicules électriques

Des bornes de recharge pour véhicules électriques de l'entreprise française e-Totem ont été installées sur la Commune. Les parkings du collège et des Pierres Blanches ont ainsi été équipés chacun de 6 bornes « e-City » (3,7 à 22 kW) et de stations de recharge pour vélos à assistance électrique.

Dans une volonté de favoriser les mobilités douces et la décarbonation, en plus de la gratuité des transports en commun, la Métropole a prévu l'implantation de 600 bornes électriques sur le territoire et propose la recharge gratuite en « mode éco » (3 kW) avec l'application M'Ticket. La recharge avec plus de puissance et donc plus rapide, donne lieu quant à elle, à un tarif préférentiel.



Récupercu' : Fabriquez des instruments de musique avec des matériaux de récupération

Pendant les vacances d'automne, concevez vos instruments de musique avec des objets du quotidien. Instruments en main, vous serez initiés à la musique d'ensemble avec Tissy Caldas et Jean-Michel Halbin. Une activité familiale de découverte de nouvelles sonorités.

➤ Dépôt des matériaux (bouteilles d'eau minérale, papier, carton, bouchons en plastique et tubes pvc) : Centre culturel Bérenger de Frédol - « Service Culturel » - lundi - vendredi : 8h30/12h30 - 14h/17h30.

En partenariat avec l'association La&Lô



+ d'info :

Quand ? Ateliers du 28 au 30 octobre, 18h30-20h30 de 18h30 à 20h30 (possibilité d'apporter son pique-nique).

Où ? Centre de loisirs. • **Pour qui ?** Les familles avec enfants à partir de 7 ans.

Comment s'inscrire ? 04 67 69 71 43

Bonus

Restitution : le 10 novembre en 1^{re} partie du concert du Koa Jazz Festival.

La RECUP'EXPO : exposition des instruments fabriqués au centre culturel Bérenger de Frédol, à découvrir le 10 novembre

La Fête de Noël

Un week-end à partager en famille



Le parvis du centre culturel Bérenger de Fré dol s'habille pour les fêtes les 7 et 8 décembre 2024 !

Et il y en aura pour tous les goûts ! Les plus grands profiteront du **marché de Noël** pour leurs achats. Bijoux, artisanat, spécialités gourmandes et locales, produits de bien-être... une trentaine d'exposants sera là pour vous permettre de dénicher des cadeaux ou des idées pour vos repas de fête.

Les petits ne seront pas en reste avec le samedi, la projection du film d'animation « la bataille géante de boules de neige » et le dimanche, le spectacle pour enfants « le Noël de monsieur Raltoutlan » au théâtre Jérôme Savary.

Samedi : « La bataille géante de boules de neige »

Quoi de mieux qu'une bonne vieille bataille de boules de neige pendant les vacances d'hiver? Luc et Sophie s'imposent comme les généraux de leurs armées respectives. Ce qui au départ s'annonçait comme une bataille bon enfant devient, sous la poigne de fer de Luc, un conflit beaucoup plus sérieux. La joie et la bonne entente reviennent lorsque

les enfants décident de détruire le fort plutôt que de s'attaquer les uns les autres.

Sortie en salle en 2016, ce film d'animation dure 1h22 et s'adresse aux enfants à partir de 6 ans.

+ d'info :

**Projection samedi 7 décembre à 16h
Théâtre Jérôme Savary**



Dimanche : Le Noël de monsieur Raltoutlan

Pour Monsieur Raltoutlan à Noël, tout doit être parfait, propre, rangé pour accueillir le nouveau sapin. A Noël, Monsieur Raltoutlan ressort ses plus belles décorations, cuisine ses muffins préférés, rien que pour lui, au calme, dans sa petite maison, sans personne pour l'embêter. Mais ce jour-là, un petit bonhomme étrange débarque chez lui et vient semer la pagaille au milieu de ses préparatifs de Noël. Ce spectacle invite petits et grands à redécouvrir

l'esprit de Noël en musique et en dansant. Une pièce drôle et touchante pour nous parler de choses essentielles : l'entraide et l'amitié au-delà de toutes nos différences.

+ d'info :

À partir de 3 ans / écrit et interprété par Marion Trintignant et Robert Tousseul

**Représentation
dimanche 8 décembre à 15h
au Théâtre Jérôme Savary
Inscription au 07 76 60 95 46**

Colis de Noël

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale de Villeneuve (CCAS) offre un colis gourmand aux Villeneuvoises et Villeneuvois âgés de 70 ans et plus. La distribution des colis aura lieu le **samedi 7 décembre** au Centre culturel Bérenger de Fré dol, à l'occasion du marché de Noël.

Et comme chaque année :

Mini ferme, stand de maquillage, boîte aux lettres du Père-Noël, borne photo structure gonflable, ateliers créatifs seront aussi là pour amuser les enfants.



Pour en bénéficier :

L'inscription se fait auprès du CCAS (Maison de la Solidarité - 101 boulevard des Ecoles - 04 67 69 04 04), du 28 octobre au 15 novembre, les lundis et mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h. Pour une première inscription, merci de fournir une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile.

Un p'tit tour hors les murs pour la rentrée culturelle

Musique, théâtre, lectures et conférences... En novembre, le théâtre municipal Jérôme Savary vous emmène dans sa tournée des bars, restaurants et lieux publics pour des moments partagés de rire, de danse et d'émotion.

Faisons le pari d'être heureux !

La compagnie Grognon Frères, en résidence au théâtre, travaille sur sa création « Faisons le pari d'être heureux ». À travers une série de solos et de monologues présentés dans les bars de la commune, les comédiens invitent le public à un voyage intime au cœur de l'histoire d'une femme exceptionnelle : Helen Hessel, interprétée par Sandrine Barciet. Helen est un symbole de la modernité, une femme libre et

engagée. Son fils deviendra un grand diplomate français : Stephan Hessel.

Une lecture intranquille, un texte qui galvanise et qui diffuse un sentiment de liberté.



**Mardi 5 nov. à 19h
à l'EHPAD Mathilde Laurent**

**Mercredi 6 nov. à 19h
Lieu à venir**

Jeudi 7 nov. à 19h au Local

**Vendredi 8 nov.
à 19h au Petit troc**

Durée : 1h15
Dès 12 ans – Entrée libre

« Et tout est entrée dans le désordre »

Julie Benegmos et Marion Coutarel nous invitent à nous interroger sur notre rapport à la mort lors d'un Café mortel, au Riche.

Une discussion autour du prochain spectacle de la Cie Libre Cours. Un projet qui parle du sens des rites funéraires et de leurs évolutions au fil du temps, de l'économie mortuaire, et de notre capacité à répondre aux besoins des défunts

et de leurs proches, lors de cette épreuve de vie.

Et nous, quelle sera notre dernière volonté ? Sera-t-elle respectée ?



**Jeudi 14 nov. à 19h
au café Le Riche**

Dès 14 ans – Entrée libre

Bonus :

**Samedi 9 nov. à la médiathèque
de Métropole G. Sand :**

écrivez une micro nouvelle
mortelle avec E. Vitielli
10h-13h – sans inscription

Leboncoin du feu, des rencontres d'un autre genre

Camille Daloz, metteur en scène de la Cie le cri dévot, avec son spectacle « Leboncoin du feu » ; une imposture autobiographique ! Avec ce spectacle, Camille interroge la manière de nous connecter aux autres. Sans ordinateur ni livre,

avec juste un téléphone à la main durant un trajet en TGV... Une expérience théâtrale pas comme les autres.

**Vendredi 29 novembre à 19h au
Local - Dès 12 ans – Entrée libre**



NOUVEAU

Retrouvez l'agenda complet et réservez vos places sur le nouveau site internet
du théâtre municipal Jérôme Savary : theatrejeromesavary.fr

HOMMAGE

Hommage de sa famille à Monique Avinens



“ Maman, ma mamie, ma sœur,
ma tante,

Nous écrivons ce texte des larmes plein les yeux et le cœur meurtri, il y aurait tant de choses à dire pour honorer ta mémoire et célébrer l'amour et la lumière que tu as apportée à nos vies.

Maman nous t'aimons et t'aimerons toujours autant. Ton départ laisse un vide incommensurable dans nos cœurs. Non seulement en tant que membre irremplaçable de notre famille, mais aussi en tant que figure emblématique de Villeneuve-lès-Maguelone. Ton héritage perdurera à travers les souvenirs, les histoires et les traditions que tu as laissées derrière toi. Ton souvenir reste gravé dans nos cœurs, illuminant nos jours sombres et réchauffant nos esprits.

Merci pour ton amour inconditionnel, pour ta sagesse et pour ton esprit généreux. Nous continuerons à honorer ta mémoire en perpétuant les valeurs et les enseignements que tu nous as transmis. Tu resteras à jamais dans nos cœurs, une source d'inspiration et de force.

Maman, tu as touché tant de vies. Ton sourire, ta bienveillance et ta générosité ont laissé une empreinte indélébile sur ceux qui ont eu la

chance de te côtoyer. Que ce soit par l'organisation de festivités, de repas conviviaux ou de moments de solidarité, tu as toujours su rassembler les gens et leur offrir un espace où l'amitié et la camaraderie pouvaient s'épanouir. Tu étais un pilier de notre famille comme de notre communauté, un exemple de compassion et de dévouement. Tu as montré à chacun de nous l'importance de donner sans compter, de partager sans attendre en retour et de vivre pleinement chaque instant.

Tu étais bien plus qu'une organisatrice de fêtes, pendant plus de cinquante ans, avec tonton, vous avez été l'âme du comité des fêtes. Ton engagement sans faille et ton dévouement inébranlable ont transformé notre village, tissant des liens entre les habitants et apportant joie et unité à notre communauté. Tu as su créer des moments de bonheur partagés, des souvenirs inoubliables et des traditions précieuses qui perdureront bien après ton départ. Avec tout notre amour éternel,

Tes enfants, petits-enfants, frère, neveux.



La ville de Villeneuve-lès-Maguelone rend hommage à Madame Monique Avinens. Infatigable citoyenne engagée et investie pour la commune, elle a œuvré pendant plus de 50 ans au sein du Comité Des Fêtes qu'elle a présidé de 1987 à 1997.

Nous lui apportons notre témoignage de reconnaissance profonde pour son action. Elle a contribué avec générosité à animer notre commune et à créer du lien entre les citoyens.

Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille, à ses proches, aux membres du comité des fêtes.

Journée découverte pour les enfants de l'association Rêves

L'association Rêves réalise les vœux des enfants et adolescents gravement malades, leur permettant ainsi de s'évader du quotidien en vivant une expérience inoubliable.

Les enfants, parents et bénévoles de l'association ont profité d'une journée de découverte de l'aéromodélisme, avec les membres du Comité Départemental de l'aéromodélisme. Ils ont pu effectuer des vols d'initiation en double commandes sur des modèles réduits radiocommandés, avec les pilotes du club. Les enfants se sont également essayés au pilotage sur simulateurs de vol. Les petits Rêveurs et leur famille sont repartis heureux à l'issue de ce beau moment de découverte et de convivialité.

Vous êtes une association ou une entreprise et vous souhaitez vous aussi organiser une action solidaire ? N'hésitez pas à prendre contact avec les bénévoles de l'association Rêves.



Infos et contact :
reves.fr
reves34@reves.fr

 associationreves34
 associationreves34

L'association ASVLM fête ses 10 ans avec un don pour le collège des Salins

L'association, qui fête cette année ses 10 ans, regroupe des professionnels locaux, du bâtiment et de l'immobilier, engagés via une charte qualité et soucieux de soutenir la vie de la commune.

Fidèle à ses actions de mécénat, l'association ASVLM (Artisans Services Villeneuve-lès-Maguelone) a fait un don de 1000€ en mars dernier au foyer socio-éducatif du collège des Salins pour aider l'établissement à réaménager son CDI. L'association souhaitait ainsi contribuer à améliorer le cadre scolaire et culturel de nos jeunes villeneuvois.

Infos et contact :

asvlm.com
asvlm34@gmail.com
06 09 07 07 66



Union Sportive Villeneuvoise, le pôle féminin continue de se développer

L'équipe de Football Féminine Séniors à 11 de l'Union Sportive Villeneuvoise, vainqueur de la Coupe de l'Hérault 2024, recrute des joueuses Séniors, U19 et U18, ainsi qu'une gardienne de but.

Les entrainements ont lieu le mercredi et le vendredi de 19h30 à 21h.

Pour tous renseignements, contactez le secrétaire du club au 06 26 76 73 17 ou la coach au 06 18 53 15 20.

Félicitations à la jeune gardienne Inès Bousquel, qui a rejoint le Montpellier Hérault Sport Club (MHSC) !



Essayez la marche nordique avec **Maguelone Jogging !**

La marche nordique est apparue dans les pays scandinaves dans les années 1970. Elle était pratiquée à l'origine par les skieurs de fond comme entraînement pendant la belle saison. Plus dynamique que la randonnée, elle a pour principe d'accentuer le mouvement de balancier naturel des bras à l'aide de deux bâtons, le corps étant ainsi propulsé vers l'avant. La marche nordique améliore la forme, la silhouette et la santé et permet une remise en forme en douceur. Cette pratique est accessible à un large public ; elle convient aux jeunes comme aux moins jeunes, quelle que soit leur condition physique.

Maguelone Jogging propose 4 sorties de 1h30 à 2h par semaine en matinée ou en soirée, toute l'année hors période scolaire. L'inscription permet aussi de participer à une séance hebdomadaire d'étirements, organisée à la Maison des associations le mercredi soir. Vous pouvez

effectuer une séance d'essai sans réservation ; il suffit de vous présenter à une des sessions. Il n'est pas nécessaire de venir avec des bâtons mais il faut tout de même être équipé de chaussures de sport.



Infos et contact :
maguelonejogging.com
maguelonejogging@gmail.com
07 86 76 02 89

La méthode Feldenkrais est proposée par l'association **Appel du Geste Actuel**

Simone Marhuenda, praticienne diplômée de la méthode Feldenkrais, vous propose des séances de remise en forme accessibles à tous, y compris aux personnes qui ont besoin d'une pratique adaptée. Le Feldenkrais est considéré comme une gymnastique douce, une activité d'entretien et de confort corporel, favorisant la souplesse et la mobilité pour plus d'aisance dans les mouvements du quotidien. Elle permet notamment d'ajuster sa

posture, de diminuer le stress, les tensions et les problèmes de dos.

Des séances sont proposées de septembre à juin, les lundis de 17h30 à 18h30 à la Maison des associations et les jeudis de 18h30 à 19h30 à la Halle aux sports. Des stages sont régulièrement organisés, en journée ou demi-journée, au moins une fois par trimestre.

Infos et contact :
appeldugesteactuel@gmail.com
Appel du Geste Actuel

L'Audace des Possibles vous invite à participer à des ateliers créatifs

Ces ateliers proposés par l'association L'Audace des Possibles et animés par Amira, font appel à vos sens. Ils sont ouverts aux adultes et ne nécessitent aucune connaissance artistique. L'accent est mis sur le processus de création et non le résultat.

Les rendez-vous :

- **Le cycle Crea** : une fois par semaine pendant trois mois.
- **L'atelier Créa'Moov** : un samedi par mois.

L'Audace des Possibles vous transmettra toutes les informations (dates, horaires et lieux) au moment de l'inscription.

Infos et contact :
laudacedespossibles.com
L'Audace des Possibles
laudacedespossibles@gmail.com
07 58 04 32 40

Le guide des associations 2024/25 est disponible à l'accueil de la Mairie et à la Maison des associations. Il est également consultable en ligne sur villeneuvelesmaguelone.fr.



— MÉMOIRE LOCALE —

La porte de Maguelone

Chronique d'Alain Guerrero, notre « historien » local.

Depuis 1883, après la crise du phylloxéra, la plage de Maguelone a été plantée en vignes : une centaine de lots s'étirent entre Maguelone et les Aresquiers. Le chemin du Pilou n'existe pas et on ne peut accéder à certaines parcelles qu'à l'aide de petites barques qui transportent le matériel et le personnel. La traversée des étangs est souvent pénible, voire périlleuse.

En 1886, la municipalité dirigée par Georges Courty envisage la construction d'un chemin qui doit relier les cabanes du Pilou au canal des étangs. L'accès au canal et aux parcelles de vigne de la plage en sera facilité. La commission départementale donne un avis favorable en 1898. Les travaux du chemin du Pilou commencent rapidement, mais en janvier 1901, une inondation emporte une partie du chemin. Il faut envisager la construction d'un petit pont qui n'était pas prévu ainsi que l'empierrement de la chaussée.

Depuis 1861, Frédéric Fabrège a fait tracer à l'intérieur de sa propriété de Maguelone, une allée qui relie le canal à la plage. Le nouveau maire Marius Bouladou y voit le prolongement naturel du chemin du Pilou jusqu'à la mer. Les Villeneuvois pensent qu'il est plus commode de traverser la propriété de Mr Fabrège pour aller travailler leurs lots de plage. Notamment Bouladou, lui-même, concessionnaire d'un lot proche de l'allée, et personnellement intéressé à ce titre.

Pour empêcher un passage trop fréquent à travers son domaine, en septembre 1884, Fabrège ferme l'allée à ses deux extrémités par des portails en fer. Une situation conflictuelle s'installe entre les habitants de Villeneuve et le

propriétaire de Maguelone sur fond de querelle politico-religieuse. En juillet 1901, quelques villeneuvois abattent une première fois la clôture qui barre le passage. Fabrège proteste, mais l'incident n'a pas de suite. La municipalité de Villeneuve revendique un droit sur ce chemin en vertu de prétendus documents ancestraux qui ont disparu. Bouladou se déplace 2 fois à Paris, engage des experts pour retrouver d'éventuels actes de propriétés aux archives nationales. Des recherches sont également entreprises aux archives de Montpellier. En vain.

Une longue procédure judiciaire va alors s'engager entre la municipalité de Marius Bouladou et le propriétaire de Maguelone au sujet du droit de passage. Un bras de fer qui va durer plusieurs années. En 1903, Fabrège fait installer un nouveau portail de fer, plus imposant, pour interdire l'accès du domaine aux villeneuvois.

Le 7 janvier 1904, le maire Bouladou, ceint de son écharpe et accompagné

de quelques ouvriers « armés de marteaux, ciseaux et pinces en fer » fait abattre le portail ainsi que les 2 piliers en pierre (photo n°1). Le portail est remonté en présence d'un huissier et de la gendarmerie de Frontignan. Bouladou renouvelle son geste le 26 janvier, accompagné de ses gardes-champêtres.

Il semble que dans cette affaire, Bouladou a eu l'intention de passer en force en « oubliant » d'informer Fabrège du classement du chemin qui traverse sa propriété.

Pourtant, le garde champêtre François Belmont certifie avoir publié à « son de caisse » et affiché dans la commune l'avis de classement le 10 décembre 1898. Il a notifié au régisseur de Maguelone la délibération de classement. Appariteur depuis 1845, il affirme qu'il n'a jamais vu de portail fermé sur le chemin. Pierre Doat, payre au domaine de Maguelone, atteste qu'il a reçu de la part de l'appariteur Belmont toutes les informations relatives au classement du chemin.



Le portail de Maguelone est démolé le 7 janvier 1904 (photo ADH - 18F43)



2

Marius Bouladou (à gauche) et Frédéric Fabrège (à droite)

L'ancien maire Pierre Casamayou apporte lui aussi son soutien à Bouladou ainsi que le facteur Jean Boudet. Les anciens adjoints Hilaire Isolphe, Martin Jean, Ramadier Jacques et Marquès Etienne confirment ces déclarations. Plus de 300 villeneuvois prennent la défense du maire certifiant que l'affichage réglementaire a été respecté. Bouladou contre-attaque en assignant Fabrège pour divagation de chiens sans collier et trouble à l'ordre public. On est en plein Clochemerle. Mais rien n'y fait et Fabrège obtient finalement gain de cause. Il se voit conforté dans ses titres de propriété.

L'affaire fait la une de la presse locale. Dans son édition du 3 janvier 1904, « l'Éclair », journal catholique et monarchique, annonce la décision du tribunal civil qui déboute le maire Bouladou et en profite pour décocher quelques flèches assassines contre le maire de la commune. N'en déplaise au directeur de « l'Éclair », Marius Bouladou est réélu triomphalement lors des élections du 10 mai 1904 à la tête d'une liste essentiellement radicale. L'affaire suit son cours et finalement, après plusieurs années de procédures diverses, le 9 juin 1909, le tribunal civil de 1ère instance de Montpellier conclut définitivement que le chemin est la propriété de Mr

Fabrège et qu'il est libre de servitude au profit des habitants de Villeneuve. Le tribunal condamne Bouladou et la municipalité à payer 2.000 francs de dommages et intérêts à Fabrège. Dans cette procédure qui a duré presque 10 ans, la commune a engagé environ 40.000 francs de frais de justice grevant durablement les finances municipales.

Fatigué et excédé par ces procédures qui se sont éternisées pendant presque une décennie, Frédéric Fabrège prend la décision de faire construire avec l'argent de son procès, une arche monumentale à

l'entrée du domaine (photo n°3). Elle sera élevée à l'emplacement du fameux portail démoli, tout un symbole. Pour construire cette porte monumentale, il faut trouver une carrière capable de fournir des blocs de bonnes dimensions. La plus proche est la carrière de la Peyrière située sur la commune de St Jean de Védas. Mais cette carrière est fermée depuis longtemps. Fabrège fait intervenir ses relations. Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, intervient personnellement pour autoriser l'ouverture exceptionnelle de la carrière. Urbain Bosc et Gabriel Bosc de St Jean de Védas, propriétaires de la carrière, font appel à un carrier de Pignan qui va assurer l'extraction et le charroi des pierres en charrette jusqu'à Maguelone. C'est François Détéienne, artisan maçon à Villeneuve, qui réalise la construction de la Porte de Maguelone.

Aujourd'hui, cette arche imposante fait partie du paysage local. C'est aussi le témoignage d'une époque où les idées des hommes prenaient souvent le pas sur la raison. Avec le temps, elle est devenue un symbole identitaire de notre village. C'est mieux ainsi.



3

La porte de Maguelone construite par François Détéienne

AGENDA

Retrouvez les autres dates dans le **programme festif 2024**, disponible en ligne ou à l'accueil de la mairie.

Retrouvez l'agenda mis à jour en temps réel sur villeneuvelesmaguelone.fr

NOUVEAU

> Tous les jours

[horaires de la médiathèque]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
G. SAND

Jeux de société

Prêt de jeux sur place parmi une sélection pour tous les âges.

Sur présentation de la carte de médiathèque.

Dès 7 ans

> Tous les mardis et vendredis

[17h-18h15]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
G. SAND

Jeux vidéo

(PS4, PS5 et Switch)

Réservé aux abonnés.

Sur inscription : 04 67 69 97 17

> Tous les vendredis

[14h, 15h & 16h]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
G. SAND

Permanence d'un conseiller numérique

Sur rendez-vous : 04 67 69 97 17

> Du 8 oct. au 23 nov.

[horaires de la médiathèque]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
G. SAND

Puzzle participatif



> Samedi 5 octobre

[9h-13h]

COLLEGE DES SALINS

Forum métiers et découvertes

De 6 mois à 3 ans

> Mercredi 9 octobre

[10h30]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
G. SAND

Bébés lecteurs : tous à l'eau

Sur inscription : 04 67 69 97 17

Dès 4 ans

> Samedi 12 octobre

[10h30]

THEATRE J. SAVARY

DANSE : La serpillière de Monsieur Mutt

MA Compagnie – Marc Lacourt
Imaginez-vous une serpillière qui se transforme en ... danseuse. Ici, les enfants sont des spectateurs actifs, complices d'une œuvre éphémère à laquelle chacun pourra prendre part.

Sur réservation auprès du théâtre.



> Mardi 15 octobre

[19h]

LE RICHE

Jeux, jeux, jeux, divertissement chez les humains de la télé

Entrée libre, dans la limite des places disponibles

> Mercredi 16 octobre

[19h]

LE SUIV

Horreur, Malheur : Des films d'horreur et des politiques

Entrée libre, dans la limite des places disponibles

> Mercredi 16 octobre

[13h30-16h30]

PLAGE

Chantier d'automne

Par le CEN Occitanie

Infos : salines@cen-occitanie.org et au 04 67 13 88 57.

> Jeudi 17 octobre

[19h]

DEVANT LA SALLE M. ROUQUETTE

France.fr : La beauté de la France, du sport au racisme

Entrée libre, dans la limite des places disponibles

Dès 10 ans

> Vendredi 18 octobre

[20h]

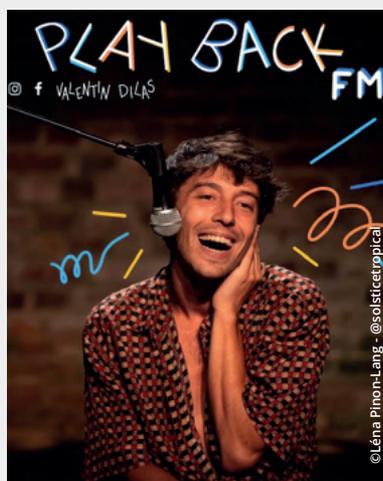
THEATRE J. SAVARY

THEATRE : Playback FM

Valentin Dilas

50 ans de prises de parole médiatiques en 50min : c'est le pari de Valentin Dilas.

Sur réservation auprès du théâtre.



> Vendredi 18 octobre

[9h-12h]

RESERVE DE L'ESTAGNOL

Chantier d'automne

Par le CEN Occitanie

Infos : salines@cen-occitanie.org et au 04 67 13 88 57.

Dès 14 ans

> **Samedi 19 octobre**
[14h30]
MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
G. SAND
Atelier linogravure : La mer
Avec Anaïs Lacombe, illustratrice
Repartez avec vos impressions.
Sur inscription : 04 67 69 97 17



De 6 à 11 ans

> **Lundi 21 et mardi 22 octobre**
[9h-17h]
Stage découverte
Par le CEN Occitanie
Infos : salines@cen-occitanie.org et au
04 67 13 88 57.

Dès 7 ans

> **Mardi 22 octobre**
[14h30]
MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
G. SAND
**Abricadabroc :
Exploration sous-marine**
Sur inscription : 04 67 69 97 17

Dès 8 ans

> **Mercredi 23 octobre**
[14h30]
MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
G. SAND
Découverte de la lagune
Sur inscription : 04 67 69 97 17

Dès 8 ans

> **Mercredi 30 octobre**
[14h30]
MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
G. SAND
**Escape Game « 2189 : l'appel
du professeur Céphalos »**
Résolvez des énigmes et retrouvez le
carnet de recherches du professeur.
Par l'association Cosciences, l'agence
associative de journalisme et de
médiation scientifique
Sur inscription : 04 67 69 97 17

De 6 à 11 ans

> **Jeudi 31 octobre**
[14h-16h]
Atelier petits naturalistes
Par le CEN Occitanie
Infos : salines@cen-occitanie.org et au
04 67 13 88 57.

Dès 12 ans

> **Mardi 5 novembre**
[19h]
EHPAD MATHILDE LAURENT
**THEATRE : Faisons le pari
d'être heureux - étapes de
travail 1/4**
GROGNON Frères - Sandrine Barciet
Quatre solos d'après le *Journal
d'Helen*.
Entrée libre
Voir p.18

De 1 à 4 ans

> **Mercredi 6 novembre**
[10h30]
MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
G. SAND

Bulle
Par la Cie Crocambulle
Un vrai bain de mer ludique et
poétique !
Sur inscription : 04 67 69 97 17



Dès 12 ans

> **Mercredi 6 novembre**
[19h]
LIEU A VENIR
**THEATRE : Faisons le pari
d'être heureux - étapes de
travail 2/4**

Dès 12 ans

> **Jeudi 7 novembre**
[19h]
EPICERIE LE LOCAL
**THEATRE : Faisons le pari
d'être heureux - étapes de
travail 3/4**

Dès 12 ans

> **Vendredi 8 novembre**
[19h]
RESTAURANT PETIT TROC
**THEATRE : Faisons le pari
d'être heureux - étapes de
travail 4/4**

Dès 14 ans

> **Samedi 9 novembre**
[10h-12h30]
MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
G. SAND

**Exquis cadavres : atelier
d'écriture**
Ecrire une micro-nouvelle « noire ».
Animé par Elisabeth Vitielli.
Entrée libre
Dans le cadre du "café mortel" organisé
par le théâtre Jérôme Savary



> **Dimanche 10 novembre**
[14h30]
THEATRE J. SAVARY
**MUSIQUE : restitution des
ateliers Récupercu de
La&Lô Maloya Jazz
Xperianz**
Dans le cadre de la 16^{ème} édition du Koa
Jazz Festival

> **Lundi 11 novembre**
[10H45]
CIMETIERE COMMUNAL
[11H15]
MONUMENT AUX MORTS
**Commémoration de la
Victoire et de la Paix, à
l'occasion de l'Armistice
du 11 novembre 1918**

Dès 14 ans

> **Jeudi 14 novembre**

[19h]

CAFE LE RICHE

Café mortel

Voir p.18

Dès 14 ans

> **Samedi 16 novembre**

[14h30]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
G. SAND

**Atelier peinture
avec Aurélie Salvaing**

Participez à une fresque collaborative sur le thème de l'eau.

Sur inscription, dès le 15 octobre :
04 67 69 97 17

Dès 12 ans

> **Mercredi 20 nov.**

[20h]

THEATRE J. SAVARY

MUSIQUE : iAROSS

1^{ère} partie : Adélyls

Dans le cadre de la X^e édition du
Festival Les Nuits du Chat

Sur réservation auprès du théâtre ou en
ligne



Dès 4 ans

> **Mercredi 20 nov.**

[17h]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
G. SAND

**C'est l'heure des histoires...
d'eaux !**

Sur inscription : 04 67 69 97 17

> **Mercredi 20 nov.**

[9h30-16h30]

Jeudi 21 novembre

[14h-16h30]

SALINES

Chantier d'automne

Par le CEN Occitanie

Infos : salines@cen-occitanie.org et au
04 67 13 88 57.

> **Samedi 23 novembre**

[20h]

THEATRE J. SAVARY

**MUSIQUE : Comrades Irish
Band**

Précédé d'une conférence

Concert au profit de la S.P.A.

Infos et réservation : 04 67 27 73 78

contact@spa-montpellier.org

Dès 12 ans

> **Vendredi 29 nov.**

[19h]

EPICERIE LE LOCAL

**THEATRE : Leboncoin du
feu**

Camille Daloz - Cie le cri dévot

Entrée libre

Voir p.18

Dès 15 ans

> **Jeudi 5 et
vendredi 6 décembre**

[20h]

THEATRE J. SAVARY

**THEATRE : L'ombre (chantier
partagé)**

Dans le cadre de la X^e édition du
Festival Les Nuits du Chat

Collectif SNLR

Manon Petitpretz & TSV

L'Ombre donne à voir le démontage

technique d'un spectacle que le

public ne verra pas. Un Hamlet, un

Macbeth, peu importe... Le spectacle

nest pas là. Il se trouve derrière.

Sur réservation auprès du théâtre

ou en ligne



> **Samedi 7 et
dimanche 8 décembre**

GRAND JARDIN

Marché de Noël Voir p.17



> **Samedi 7 décembre**

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
G. SAND

En attendant Noël #2

Animations diverses.

Sur inscription : 04 67 69 97 17



Dès 14 ans

> **Vendredi 13 déc.**

[20h]

THEATRE J. SAVARY

**THEATRE : Bienvenue
Ailleurs, fragments d'une
jeunesse inspirée**

Cie Les Nuits Claires - Aurélie Namur

Sur réservation auprès du théâtre
ou en ligne



Dès 4 ans

> **Mercredi 18 déc.**

[17h]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
G. SAND

C'est l'heure des histoires

Rendez-vous pour un moment de
lecture et de plaisir avec les
bibliothécaires.

Sur inscription : 04 67 69 97 17

GROUPE VILLENEUVE, L'AVENIR AVEC VOUS

Contenu arrivé hors délai réglementaire

GROUPE VLM DÉMOCRATIE CITOYENNE

Chers Villeneuvoises et Villeneuvois,

C'est la rentrée pour tous !

Mais nous avons pu apprécier les festivités de l'été !

Plusieurs sujets abordés :

- **Déchets dans la rue** : Comment peut-on laisser des poubelles enterrées débordantes qui entraînent mauvaises odeurs et rats ? Des encombrants sans respecter les règles de collecte, des sacs et des containers non concernés par le tri sélectif ? Nettoyer, entretenir, ne sont-ils pas des facteurs essentiels pour le bien être pour chacun ?

Un seul passage est-il suffisant ?

- **Mégots sur la plage** : outre la dégradation du paysage urbain ces substances toxiques sont dans le sable et en contact avec les enfants, pourtant quelques cendriers de poche pourraient être distribués.

- **Déjections canines** : Les trottoirs sont couverts d'excréments de chiens qui sont souvent non attachés, que faire ? Aménager un espace pour chien ? Composter ?

- **Espaces verts et lotissements envahis par les mauvaises herbes** : Les herbes envahissantes donnent une image d'abandon dans certaines rues, sur les abords du chemin du Pilou vers la plage, où la route est défoncée. Les produits actuels sont non efficaces. La voirie non entretenue entraîne une circulation non sécurisée avec des panneaux de signalisation cachés.

- **L'éclairage public** : Encore une fois il faut éclairer les rues, les quartiers avec des LEDS, il n'est pas possible de rentrer le soir à pied dans le noir complet, source d'accident et d'insécurité. Et pourquoi ne pas utiliser des projecteurs solaires ou des détecteurs de mouvement ?

- **Référents de quartiers** : idée évoquée lors de notre mandat ; il faut élire des référents de quartiers pour faire remonter les problèmes, de voisinage, d'entretiens et autres. Certes la municipalité ne peut pas tout voir, mais elle est là pour considérer les problèmes qui pourraient être exposés aisément avec ces référents.

- **Nouveau sens de circulation** : Il dépasse l'entendement, complique la sortie de ville : les Sens interdits rue du chapitre obligent à passer dans la petite rue de l'église pour éviter circulation vers Dolto, celui près du panier vert oblige les riverains à faire un grand tour pour rentrer chez eux ! Tout ceci est générateur de dangers. Où est l'intérêt de sécurité publique des habitants ?

Avant d'en rappeler à la civilité de chacun que fait la mairie ? Malgré ses promesses électorales « zéro déchet pour notre site » rien n'est fait

Quand réagira-t-elle pour améliorer l'image de Villeneuve ? N'hésitez pas à nous contacter pour aborder tout sujet

Bonne rentrée et excellente continuation à tous.

Annie Crégut, Philippe Huguet, Pascale Rivalière.

Marché de Noël

7 & 8 décembre 2024



★ UNE TRENTAINE D'EXPOSANTS ★

SPECTACLE ★ CINÉMA ★ CONCERT
★ ATELIER LETTRE AU PÈRE-NOËL ★
MINI FERME ★ LECTURE DE CONTES



INFORMATION & INSCRIPTION
villeneuvelesmaguelone.fr



VILLENEUVE
LÈS-MAGUELONE

